

# ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2019



## Bilan Arrêté au 30 JUIN 2019 (Unité : en 1000 DT)

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	337 307	60 206	195 522
Créances sur les établissements bancaires et financiers	529 848	207 703	515 781
Créances sur la clientèle	4 059 097	4 101 588	4 155 435
Portefeuille-titres commercial	-	-	- (*)
Portefeuille d'investissement	1 361 916	1 344 571	1 366 910 (*)
Valeurs immobilisées	76 588	74 548	70 919
Autres actifs	99 657	38 682	104 600 (*)
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 464 413</b>	<b>5 827 278</b>	<b>6 409 167</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque centrale et CCP	678 000	672 000	785 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	63 652	121 436	113 387
Dépôts et avoirs de la clientèle	4 729 717	4 181 670	4 655 248
Emprunts et ressources spéciales	304 952	230 147	248 267
Autres passifs	143 623	59 665	60 811 (*)
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 919 944</b>	<b>5 264 918</b>	<b>5 862 713</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	100 000	100 000	100 000
Réserves	438 687	437 687	437 687
Résultats reportés	767	1 449	1 449
Résultat de l'exercice	5 015	23 224	7 318
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>544 469</b>	<b>562 360</b>	<b>546 454</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 464 413</b>	<b>5 827 278</b>	<b>6 409 167</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

## Etat des engagements hors bilan Arrêté au 30 JUIN 2019 (Unité : en 1000 DT)

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
Cautions, avals et autres garanties données	644 883	533 294	679 462
Crédits documentaires	203 988	250 300	207 179
Actifs donnés en garantie	570 000	478 000	728 000
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>1 418 871</b>	<b>1 261 594</b>	<b>1 614 641</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Engagements de financement donnés	263 478	210 231	230 569
Engagements sur titres	750	1 500	750
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>264 228</b>	<b>211 731</b>	<b>231 319</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Garanties reçues	798 340	588 187	786 434

## Etat de résultat Période du 01/01/2019 au 30/06/2019 (Unité : en 1000 DT)

	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Exercice 2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	201 498	178 448	357 371
Commissions (en produits)	29 972	30 196	66 012
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	9 638	12 036	24 595 (*)
Revenus du portefeuille d'investissement	36 400	30 587	74 470 (*)
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>	<b>277 508</b>	<b>260 269</b>	<b>522 448</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	156 317	125 246	263 244
Commissions encourues	6 196	6 072	12 815
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>162 513</b>	<b>131 318</b>	<b>276 059</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>114 995</b>	<b>128 951</b>	<b>246 389</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(15 870)	(21 306)	(56 824)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(9 184)	(6 865)	(15 988)
Autres produits d'exploitation	59	55	112
Frais de Personnel	(49 036)	(42 817)	(93 579)
Charges générales d'exploitation	(27 222)	(25 488)	(54 092)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations	(7 928)	(7 248)	(16 349)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 814</b>	<b>25 282</b>	<b>9 669</b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(566)	(1 047)	(1 154)
Impôt sur les bénéfices	(233)	(1 011)	(1 067)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>5 015</b>	<b>23 224</b>	<b>7 448</b>
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	-	-	(130)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>5 015</b>	<b>23 224</b>	<b>7 318</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôts)	-	-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>5 015</b>	<b>23 224</b>	<b>7 318</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

## Etat des flux de trésorerie Période du 01/01/2019 au 30/06/2019 (Unité : en 1000 DT)

	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Exercice 2018
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	230 367	238 744	464 296 (*)
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(158 212)	(126 220)	(272 681)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	212 849	86 921	(98 138)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	90 197	(114 402)	(162 803)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	64 132	(500 815)	(22 048)
Titres de placement	-	-	- (*)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(45 668)	(45 278)	(90 728)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	48 209	(21 478)	(134 819)
Impôt sur les sociétés	(1 305)	2 853	(2 588)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>440 569</b>	<b>(479 675)</b>	<b>(319 509)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	44 039	40 070	79 593 (*)
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement	(11 335)	144 167	127 471 (*)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations	(7 971)	(11 853)	(14 508)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 733</b>	<b>181 384</b>	<b>192 556</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'emprunts	74 916	3 863	11 340
Remboursement d'emprunts	(7 477)	(22 124)	(7 477)
Augmentation \ diminution ressources spéciales	(8 168)	-	(6 248)
Dividendes versés	(7 000)	(23 000)	(23 000)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>52 271</b>	<b>(41 261)</b>	<b>(25 385)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	517 573	(339 552)	(152 338)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	(373 697)	(221 359)	(221 359)
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>143 876</b>	<b>(560 911)</b>	<b>(373 697)</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

## EXTRAIT DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2019

### 1- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 JUIN 2019, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013, la circulaire n° 2017-06 du 31 juillet 2017 et la circulaire n° 2018-06 du 05 juin 2018.

### 2- METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

#### • Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

#### • Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

#### • Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

> Lorsque le service est rendu

> À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

## AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2019

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank « ATB »

### 1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'ATB arrêtés au 30 juin 2019 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 544 469 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 5 015 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Arab Tunisian Bank « ATB », arrêté au 30 juin 2019, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

### 2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### 3. Conclusion

La banque a procédé à l'estimation des dotations aux provisions sur les engagements et le portefeuille d'investissement de manière forfaitaire pour un montant d'environ 26,050 millions de dinars au 30 juin 2019.

Sur la base de notre examen limité et à l'exception de ce qui est mentionné ci-haut, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank « ATB » au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2019

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de  
Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR

La Générale d'Audit et Conseil  
Membre de CPA Associates International

Chiheb GHANMI